



Surface de la maison plus petite que note dans l'acte de vente

Par **donze**, le **30/06/2008** à **09:43**

il m'a été vendu il y a un an et demi une maison de ville pour une surface de 70m² et voulant la revendre il se trouve que la surface est seulement de 55m² est-ce qu'il existe un recours envers les anciens propriétaires ou le notaire
merci